

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [c-barrette-bourque-csspi-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/0d604e9172b11219bfee7602>

Date d'obtention : 2024-11-22 15:31:00

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Dans un premier temps, il faut avoir une discussion avec l'auteur de la plainte et la victime afin de les soutenir. Dans le cas où il y a impact dans le milieu scolaire et que ce n'est pas une demande du policier, nous pouvons utiliser la trousse Sexto pour faire l'intervention. Par la suite, nous devons évaluer la situation en questionnant sur l'amorce, la nature, les intentions et l'étendu de la situation. Il faudra ensuite vérifier l'information et remplir la grille d'évaluation avec les autres membres impliqués. Avant de rencontrer l'instigateur, il faut se poser la question s'il s'agit d'un acte malveillant ou d'un geste impulsif, puisque l'intervention sera différente. Par la suite, deux choix s'offrent ; la prévention ou une intervention judiciaire.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Dans un premier temps, dans chaque cas il est important d'intervenir et de diriger les auteurs du signalement sur les prochaines étapes de l'intervention. Que ce soit le jeune lui-même, son parent ou son amie, tous ont besoin de savoir ce qui se passera. Je retiens aussi qu'en tant que milieu scolaire, nous avons une limite. Cependant dans les 3 cas pratiques, il était nécessaire que l'école intervienne puisque les jeunes étaient inquiets, que l'impact sur la famille et la classe était présent.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'évaluation de l'incident est la plus délicate puisque le savoir-être de l'intervention sera très importante. Ce ne sont pas des questions qui sont faciles à répondre devant un adulte, alors il sera très important d'agir avec une posture d'écoute active, de respect et de bienveillance. Le but est de récolter la bonne information tout en sécurisant l'enfant qui dévoile une partie particulièrement intime de sa vie. Cependant, puisque les questions sont déjà pré-établies et qu'un outil formel est créé, ça nous aidera, comme intervenant, à démontrer aux jeunes qu'il y a un sérieux avec cette problématique et de se dégager de toute interprétation de curiosité.